



Transformation de la « Tour Bretagne » : 4 agences retenues pour la 2nde phase de l'appel à projets

En concertation avec les membres du conseil syndical de la copropriété "Tour Bretagne", Le Groupe Giboire, copropriétaire principal de la Tour, a lancé en début d'année une consultation afin de désigner une équipe de maîtrise d'œuvre destinée à procéder à la transformation de la « Tour Bretagne ».

Après une première phase de consultation, visant à départager les 8 agences d'architectures en lice, 4 ont été sélectionnées pour participer au second tour.

4 architectes en lice pour la 2nde phase de consultation

8 agences, parmi les plus grands noms de l'architecture et ayant déjà œuvré sur des immeubles de grande hauteur (IGH), avaient été sélectionnées pour concourir à la 1^{ère} phase de cette consultation. Elles avaient pour mission de constituer un groupement de maîtrise d'œuvre complet, incluant notamment les différents bureaux d'études nécessaires (environnement, structure, désamiantage, enveloppe du bâtiment, fluides...), ainsi qu'un ou des porteurs de projets pour la jauge « libre » d'à minima 1 000 m² dans les niveaux bas de la Tour (allant du rez-de-chaussée au 3^{ème} étage). Le projet consacré à ces niveaux doit répondre aux attentes d'usages collectifs, et/ou des modèles démonstrateurs des savoir-faire nantais et favorables à des usages fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

Le jury de sélection s'est tenu ce mercredi 12 avril pour étudier les 8 dossiers de candidatures et a sélectionné pour le second tour les 4 agences d'architectures suivantes :

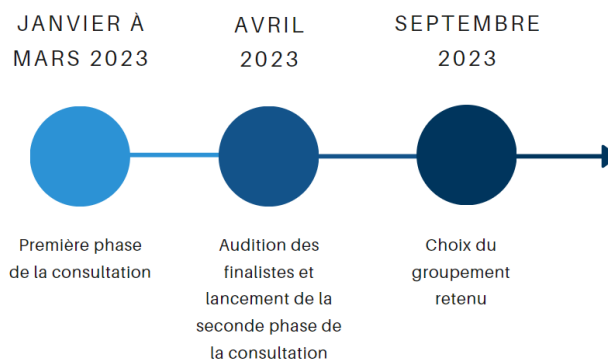
- Atelier 2/3/4
- Nouvelle AOM
- PCA STREAM (en partenariat avec l'agence nantaise Magnum)
- JBA (Jacques Boucheton Architectes) et UMK (urbanmakers)

Lors de ce 2nd tour, les quatre agences finalistes devront dessiner et proposer un projet pour la transformation de la « Tour Bretagne », l'architecte mandataire lauréat sera désigné courant septembre 2023. Le projet retenu fera ensuite l'objet d'une présentation à l'ensemble de la copropriété, et les demandes d'autorisations d'urbanisme nécessaires seront déposées. Une fois celles-ci obtenues, la mise en route du chantier pourra s'opérer, en vue d'une transformation totale de la « Tour Bretagne », ouverte à tous les usages de la ville, du logement et des activités, 50 ans après sa première inauguration.

[Retrouvez le communiqué de presse de présentation de l'appel à projets pour la transformation de la Tour Bretagne](#)



Calendrier de la consultation



À propos du Groupe Giboire :

Depuis un siècle, le Groupe Giboire s'est construit, au fil des générations, sur des fondations restées intactes : respect, engagement, fiabilité et excellence. Par sa taille humaine et son capital entièrement familial, le groupe bénéficie d'un circuit de décision très court, extrêmement réactif. Solidement ancré au cœur des territoires sur lesquels il s'implante, l'activité du Groupe Giboire couvre l'ensemble de la chaîne de valeur de l'immobilier : promotion immobilière et aménagement foncier, transaction en habitation, gestion locative, immobilier d'entreprise et de commerce, conseil en investissement patrimonial, activité de coworking syndic de copropriété.

Historiquement présent en Bretagne et Pays de la Loire, et depuis 2017 en Île-de-France, le Groupe Giboire est l'un des principaux acteurs immobiliers indépendants du Grand Ouest, réalisant un chiffre d'affaires de 224 M€ et employant 250 collaborateurs. Avec une longévité exceptionnelle à l'échelle nationale et européenne dans le secteur de la promotion immobilière, l'entreprise centenaire se développe à présent dans les régions Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et sur l'arc méditerranéen.

Son développement s'appuie sur des emplacements et une construction de qualité, des architectures originales et des finitions soignées, des relations de proximité et de confiance avec les collectivités territoriales et les partenaires, une co-construction et un accompagnement des clients particuliers et professionnels tout au long de leur projet.

En concertation avec les collectivités, les équipes du Groupe Giboire s'attachent à développer des espaces de vie et de travail de qualité, durables, adaptés aux nouveaux usages. Le Groupe croit en sa "marque de fabrique" : développer avec lucidité des produits soignés répondant aux attentes des acteurs de la vie locale, en s'engageant de manière pérenne et écologiquement responsable.

www.giboire.com

Contacts presse :

Galivel & Associés - Valentin Eynac / Carol Galivel

01.41.05.02.02 / 06.09.05.48.63

galivel@galivel.com / www.galivel.com

Groupe Giboire - Morgane Meslé

Directrice de la communication

m.mesle@giboire.com



Contact presse

Galivel & Associés – Valentin Eynac / Carol Galivel – 01.41.05.02.02 / 06.09.05.48.63 – galivel@galivel.com